

ONTARIO DEMOLITION DERBY

FEUILLE DE SPÉCIFICATION DE CONSTRUCTION 2017 MID-SIZE

Avertissement

**** S'il y a des questions sur l'esprit ou l'interprétation des règles, veuillez appeler un responsable de l'ONTARIO (ci-dessous). Toute modification supplémentaire qui ne figure pas ci-dessous peut être considérée comme illégale et peut entraîner une disqualification immédiate**

Conducteurs éligibles

1. Les conducteurs doivent être âgés de 18 ans et plus et détenir un permis de conduire. Les permis de conduire d'apprenti sont acceptés.
2. Les conducteurs de 16 et 17 ans détenteurs d'un permis de conduire ou d'un permis d'apprenti peuvent participer au Mini Smash et au Figure 8. **Cependant, un détenteur de l'autorité parental doit signer un formulaire d'autorisation et il doit y avoir présence d'un détenteur de l'autorité parental lors du déroulement de la classe auquel est inscrit l'enfant d'âge mineur.**

Véhicules éligibles

Véhicules de taille intermédiaire

- a) tout véhicule passager 2WD datant de 1980 ou plus récent à 4cyl ou 6 cyl avec un châssis plus grand que 106".
- b) aucun véhicule de type AWD, corbillard, limousine, jeep, vanette, camionnette ou 4X4 non fonctionnel (avec avant démonté) ne sera accepté

*** Les véhicules jugés trop endommagés ou dangereux pour leur classe par les fonctionnaires ne seront pas autorisés à participer**

**** Tout équipement ou fabrication jugé dangereux, construit ou insuffisant par les officiels ne sera pas autorisé à participer**

***** Se référer au site Web pour connaître les classes exactes à chaque événement**

Règlements pour les pneus

1. Les pneus pour les événements automobiles doivent être classés par P, ou marqués comme gamme de charge "B", et ne peuvent pas avoir une patte de type neige à l'extérieur du pneu. Si un pneu est considéré comme trop agressif, les officiels peuvent exiger une modification ou un remplacement.
2. Les pneus avec des pattes retirées sont acceptables
3. Les poids des roues doivent être retirés des roues motrices et accessoires
4. Les pneus doubles sont autorisés
5. Aucun pneu solide, pneu rempli de liquide ou pneu clouté ne sont pas autorisés
6. Aucun protecteur de valve soudé n'est permis

Soudure

Les soudures sont permises aux endroits suivants seulement et seront surveillées :

1. Les pare-chocs peuvent être soudés aux attaches et les attaches peuvent soudés au châssis.
2. Les pare-chocs ne peuvent pas être scellés et remplis
- 3.
4. Les portes et le coffre peuvent être soudés à 6 endroits avec des plaques de 3X3" ayant une épaisseur maximale de 3/16"
5. Des réparations peuvent être effectuées sur des châssis brisés, rouillés ou pliés selon les critères suivants :
 - a. L'utilisation de plaques de 4X4" avec une épaisseur maximale de 3/16" est permise
 - b. Le châssis peut nécessiter des réparations sur un maximum de 2 côtés.
 - c. Le châssis peut compter un maximum de 6 réparations
 - d. Toute réparation doit être clairement marquée par de la peinture orange et identifiée lors de l'inspection technique

**** Advenant la découverte, avant pendant ou après la classe de toute modification, ajout ou soudure non autorisé pourront entraîner la disqualification du conducteur et tout prix lui sera retiré modifications. Pour toute question à ce sujet, contacter un officiel.**

En cas de désaccord entre les deux textes, le texte anglais a préséance sur le texte français qui est une traduction libre.

Pour toute autre information, veuillez contacter la personne ci-dessous :

Jim Grant (705) 738-5200

jim@ontariodemoderby.com

ONTARIO DEMOLITION DERBY

FEUILLE DE SPÉCIFICATION DE CONSTRUCTION 2017 MID-SIZE

Règles de préparation spécifiques aux véhicules de type intermédiaire
Moteur et Transmission <ul style="list-style-type: none">- Les moteurs, les pièces les transmissions et les engrenages sont interchangeables entre les différents modèles permis lors de la classe
Supports de carrosserie <ul style="list-style-type: none">- Les supports de carrosserie (boulons, rondelles ou entretoises en caoutchouc) ne peuvent pas être modifiés ou retirés-6 supports additionnels peuvent être ajoutés en utilisant soit des boulons ou du filetage (maximum de ¾ ")- Le support du radiateur avant et la partie supérieure des boulons de montage peuvent être remplacés par des filetages (maximum ¾")-les supports situés à l'arrière peuvent être remplacés par du filetage (maximum ¾")
Portes, coffre et ailes arrières <ul style="list-style-type: none">-Les portes, le coffre et les ailes arrières peuvent être soudées ou scellées en 6 points par des sangles, du fil de fer ou de la chaîne de ¼ "-Les soudures permises sont à 6 points en utilisant des plaques de 3X3" de 3/16 "d'épaisseur.-La porte du conducteur peut être scellée par soudure-Une ouverture de 6" doit être découpée au centre du capot-Si un ventilateur électrique ou s'il y a absence de ventilateur, le capot peut être complètement enlevé.
Châssis <ul style="list-style-type: none">- Les châssis peuvent être modifiés et être réparés selon les spécifications de la section Soudure
Ailes et panneaux de carrosserie <ul style="list-style-type: none">-Ceux-ci peuvent être découpés-les ailes peuvent être boulonnées à 5 points par aile (boulon de 3/8 ")
Pare-chocs <ul style="list-style-type: none">- Les pare-chocs doivent être de taille standard pour le véhicule. Il est possible d'utiliser un pare-chocs d'un autre modèle permis dans la classe. Celui-ci ne doit pas être trop grand. Une barre d'armature (Car Rebar) peut être acceptable, laissé à la discrétion des officiels- Les extrémités des pare-chocs peuvent être courbées, mais ne peuvent pas être coupées, ni soudés par cordon de soudure- Les pare-chocs avant peuvent être soudés, fixés, enchaînés (chaîne 1/4 "), câblés ou boulonnés sur la carrosserie pour éviter qu'ils ne tombent sur le circuit et deviennent dangereux.
Barreau de fenêtre <ul style="list-style-type: none">- Un barreau unique ou une plaque doit être placée devant le conducteur (du toit au capot), doit être droite en haut et en bas 18 "du poste de porte côté conducteur-Cadres de forme A ou H sont permis, ceux de forme O ou U sont interdits.-Une cadre arrière est permis (tube carré de 2") qui ne doit pas être à plus de 6" du barreau de protection, et peut être attaché au toit et à la console arrière ou au cadre du coffre en autant qu'il respecte la section Portes, coffre et ailes arrières
Barreaux de sécurité <ul style="list-style-type: none">-un arceau de sécurité peut être boulonné ou soudé au châssis ou à la carrosserie. Il peut dépasser le toit et revenir vers le châssis avec un travers "post-to-post (tube carré maximum de 4")-Un barreau de tableau de bord peut être installé d'un cadre de porte à l'autre, mais ne doit pas être fixé au pare-feu.-un barreau du côté passager est permis (tube carré entre 3"et 4") fixé Post-to-Post à une distance de 6" des montants de porte.-Les "kickers" sont interdits, utilisation de matériel superflu ou des barreaux qui se défont durant la classe disqualifie immédiatement le conducteur
Porte <ul style="list-style-type: none">- Il est recommandé que la porte du conducteur soit renforcée avec un barreau plat de 72 po ou une plaque à l'extérieur de la porte. Le barreau ou la plaque peut ne pas être plus large que 18 ", et peut ne pas être plus de 60" de longueur.-Une feuille de contreplaqué (plywood) de ¾" est accepté, mais il est fortement recommandé d'utiliser de l'acier.- Il est OBLIGATOIRE que l'intérieur de la porte du conducteur soit rempli à l'aide d'une feuille de contreplaqué ¾" (acier / bois / combinaison des deux acceptable)- La porte latérale du passager ne peut pas être plaquée ou renforcée
Suspension <ul style="list-style-type: none">- Toute suspension doit être de type "stock", mais peut provenir d'autres véhicules permis pas la classe. Elle doit fonctionner comme un original et ne pas être bourré ou barré-SEULEMENT POUR LES FWD, un tube carré de 8" maximum peut être soudé horizontalement au châssis entre la suspension et le châssis.
Protecteur de réservoir à essence <ul style="list-style-type: none">- Le réservoir doit être centré dans le véhicule, dans la mesure du possible, ne peut être plus large que 26" et arrimé solidement au plancher.-S'il est fixé à un barreau de travers "post-to-post", le protecteur doit être à 2" de l'arrière et solidement ancré à ce barreau
Figure-8/ Demo-X <p>Figure-8 cette course peut se fait avec des véhicules de 4cyl ou de V6 Demo-X cette course peut se faire avec des camionnettes ¼ T ou 4cyl ou V6</p>
Ajouts permis pour la course de type Figure-8 <ul style="list-style-type: none">-"kickers" et des plaques de protection sont permis, mais cela disqualifie le véhicule pour toute autre course du Derby-un habitacle de protection pour le conducteur est permis, mais cela disqualifie le véhicule pour toute autre course du Derby-La protection de la porte du côté passager est permise, mais cela disqualifie le véhicule pour toute autre course du Derby-un barreau de protection frontal est permis, mais cela disqualifie le véhicule pour toute autre course du Derby

En cas de désaccord entre les deux textes, le texte anglais a préséance sur le texte français qui est une traduction libre.

Pour toute autre information, veuillez contacter la personne ci-dessous :

Jim Grant (705) 738-5200

jim@ontariodemoderby.com